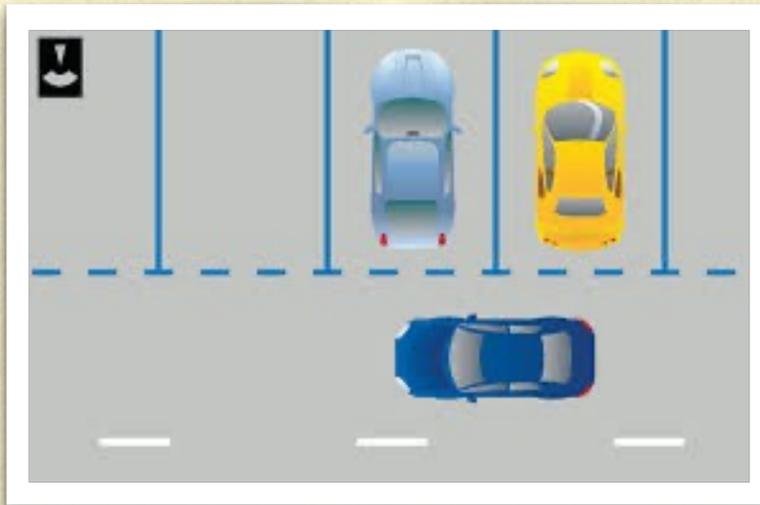


Projet « iDisque »

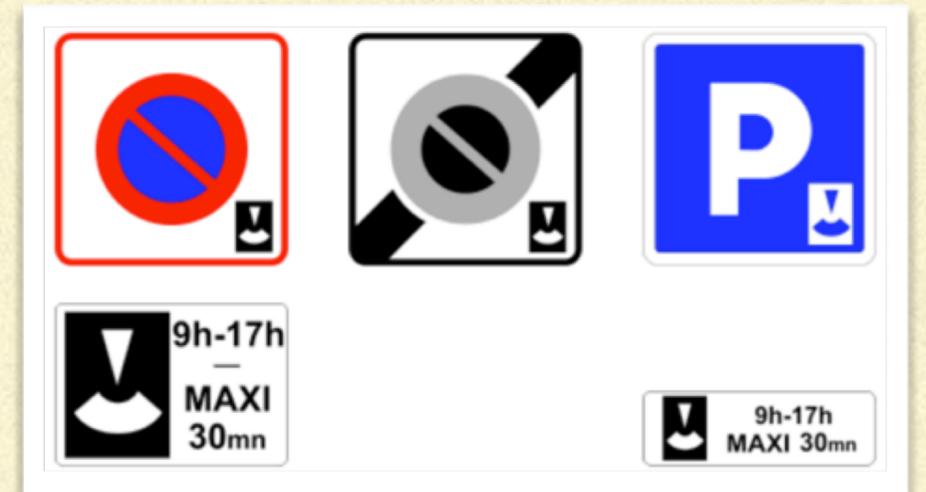
iDisque - le futur du stationnement dans les « Zones bleues »



Aider les utilisateurs de zones bleues en France



Les zones bleues sont décrétées par les mairies. Le temps maximal autorisé pour les véhicules garés est limité à 90 minutes. Cette limite peut être modifiée par une décision des pouvoirs locaux.



Dans ce cas, le temps est mentionné sur le panneau de la zone bleue.

Origines du Projet



Au 21ème siècle, le dispositif existant pour les zones de parkings, dites « Zone bleue », est un disque papier à réglage manuel.

La nécessité de faire des manipulations après l'arrêt du véhicule est assez dérangement et dans le même temps une source d'oubli.



Description du produit

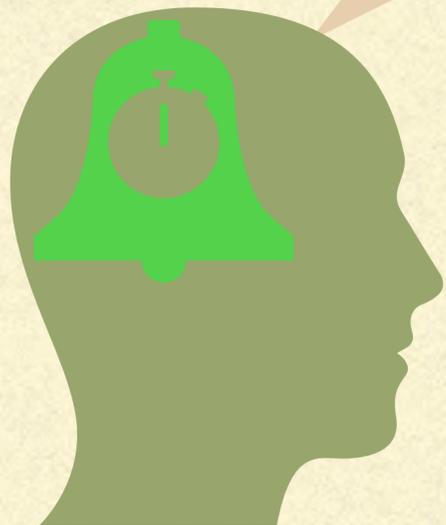
Le disque mécanique sera remplacé par un disque électronique.



Grace à l'intelligence implantée, l'utilisation de ce dernier est complètement automatisée et ne nécessite pas d'intervention humaine.



L'application mobile peut augmenter l'utilité du disque en ajoutant des fonctionnalités supplémentaires comme les rappels de fin de temps de stationnement et le guidage jusqu'à la voiture stationnée en le transformant en un objet connecté.



L'**iDisque** est fabriqué en papier **recyclé** par souci d'éco-responsabilité et il est équipé d'un écran et d'un accéléromètre, d'une connexion Bluetooth **Low Energy** et peut être alimenté par des piles.



iDisque

Caractère innovant

Une utilité sans précédent:

- ✓ Le disque surveille le capteur pour ajuster le régime actuel (mouvements ou parking).
- ✓ Au début du régime parking, le disque affiche l'heure d'arrivée sur l'écran.
- ✓ En cas de régime mouvement, l'écran est éteint par souci d'éco-responsabilité.
- ✓ Le disque est capable de fonctionner de manière indépendante.



Elimine le problème d'omission de réglage après le stationnement.



Elimine la possibilité d'erreur pendant cette procédure.
Le PV pour cette infraction varie entre 35 et 75 euros.



L'automatisation du processus empêche de tricher avec l'heure de stationnement.

Fonctionnement de l'application mobile



Grâce à la nature connectée d' **iDisque**:



L'heure de stationnement est l'heure de sortie de la voiture et non l'heure d'arrêt.



En cas de stationnement en zone bleue, elle prend en compte le délai autorisé et émet des rappels pour déplacer le véhicule avant que la limite ne soit dépassée.



L'application propose un guidage jusqu'au véhicule garé.



L'application enregistre les parcours et propose des statistiques:

La quantité de pollution produite



Les dépassements des limites de vitesse



Le temps passé dans le véhicule



L'application peut contenir la possibilité de gérer les stationnements prépayés grâce au scan de ticket de parking ou l'entrée manuelle de ceux-ci.

Propriété intellectuelle et liberté d'exploitation

Deux demandes de brevets ont été déposées le 06/04/2017:

- ✓ FR1770346 – délivré le 29/05/2020
- ✓ FR1770347 – délivré le 19/03/2021

Le Directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle décide que le brevet d'invention n° 17 70346 dont le texte est ci-annexé est délivré à : **VAKARELOV GEORGI**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

inpi
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ
INDUSTRIELLE

Brevet d'invention

Code de la propriété intellectuelle - Livre VI

DÉCISION DE DÉLIVRANCE

Le Directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle décide que le brevet d'invention n° 17 70346 dont le texte est ci-annexé est délivré à : **VAKARELOV GEORGI**

La délivrance produit ses effets pour une période de vingt ans à compter de la date de dépôt de la demande, sous réserve du paiement des redevances annuelles.

Mention de la délivrance est faite au Bulletin officiel de la propriété industrielle n° 20/22 du 29.05.20 (n° de publication 3 065 103).

Fait à Courbevoie, le 29.05.20

Pour le directeur général de l'Institut National de la Propriété Industrielle



Philippe CADRE
Directeur de la propriété industrielle

Siège : 15 rue des Minimes - CS 50001 - 92677 COURBEVOIE Cedex - Téléphone : 0 820 210 211 Service à la clientèle - Télécopie : +33 (0)1 56 65 86 00
www.inpi.fr - contact@inpi.fr
Etablissement public national créé par la loi n°51 - 444 du 19 avril 1951

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

inpi
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ
INDUSTRIELLE

**DIRECTION DE LA
PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE**
15, rue des Minimes-CS 50001
92677 Courbevoie Cedex

VAKARELOV GEORGI
9 RUE PAUL CEZANNE
06560 VALBONNE SOPHIA-ANTIPOLIS
FRANCE

BREVETS
N° national et réf : FR1770347
(à rappeler dans toute correspondance
- art. R. 612-7 du code de la propriété intellectuelle)
Votre référence : 170043B_GeorgivProcede

Affaire suivie par : INPI Direct
Téléphone : +33 (0)1 56 65 89 98

Courbevoie, le 06/03/2021

OBJET : Demande de brevet d'invention ou de certificat d'utilité N° FR1770347

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer de la délivrance de votre titre. La mention de cette délivrance sera faite au Bulletin Officiel de la Propriété Industrielle 21/11 du 19/03/2021.

A cette occasion, le fascicule de votre brevet ou certificat d'utilité délivré vous sera adressé.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur général
de l'Institut national de la propriété industrielle
Philippe CADRE



Directeur de la Propriété Industrielle

J'ai l'honneur de vous informer de la délivrance de votre titre. La mention de cette délivrance sera faite au Bulletin Officiel de la Propriété Industrielle 21/11 du 19/03/2021.

SIÈGE
15 rue des Minimes - CS 50001
92677 COURBEVOIE Cedex
Tél +33 (0)1 56 65 89 98
Fax +33 (0)1 56 65 86 00
www.inpi.fr - contact@inpi.fr
Etablissement public national
créé par la loi n°51-444 du 19 avril 1951

Page 1/1

Marché visé

En France circulent près de **40 millions** de véhicules légers.
Autant d'**iDisques** potentiellement nécessaires.

Le but est d'arriver à **2 millions** disques vendus en 3 ans – **5 %** de marché



B2C



B2B



La Grande distribution



Les enseignes spécialisées



Les stations-service



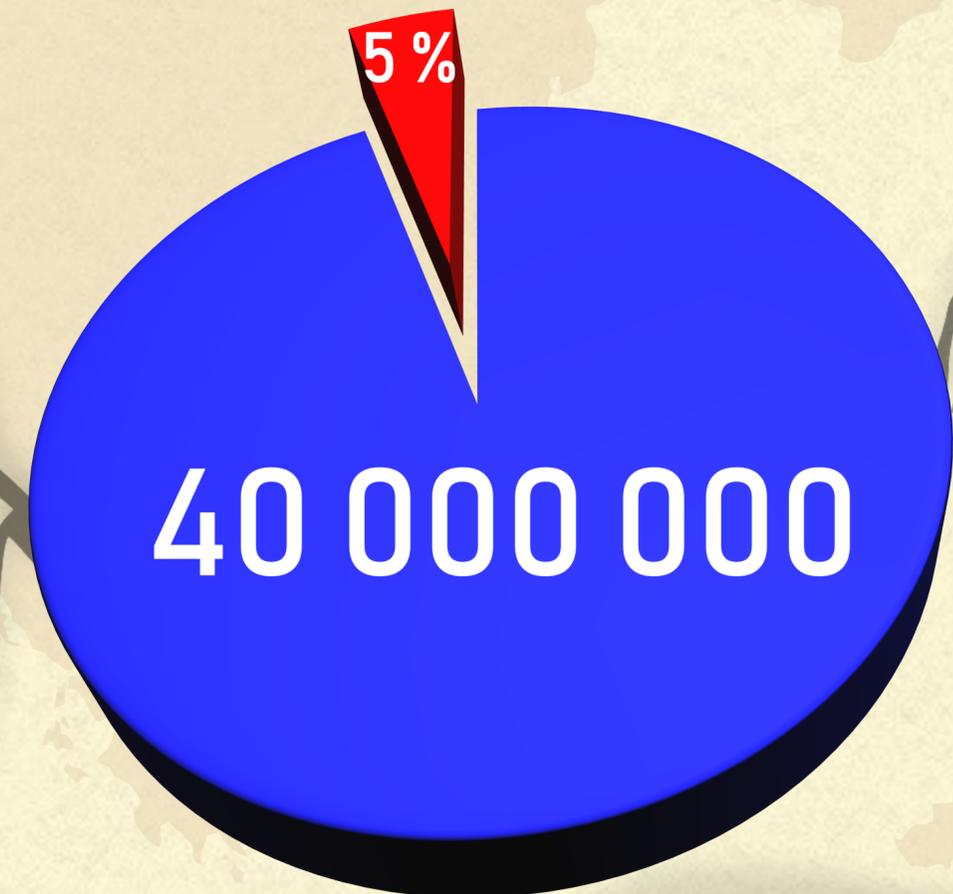
Les garages



e-Commerce

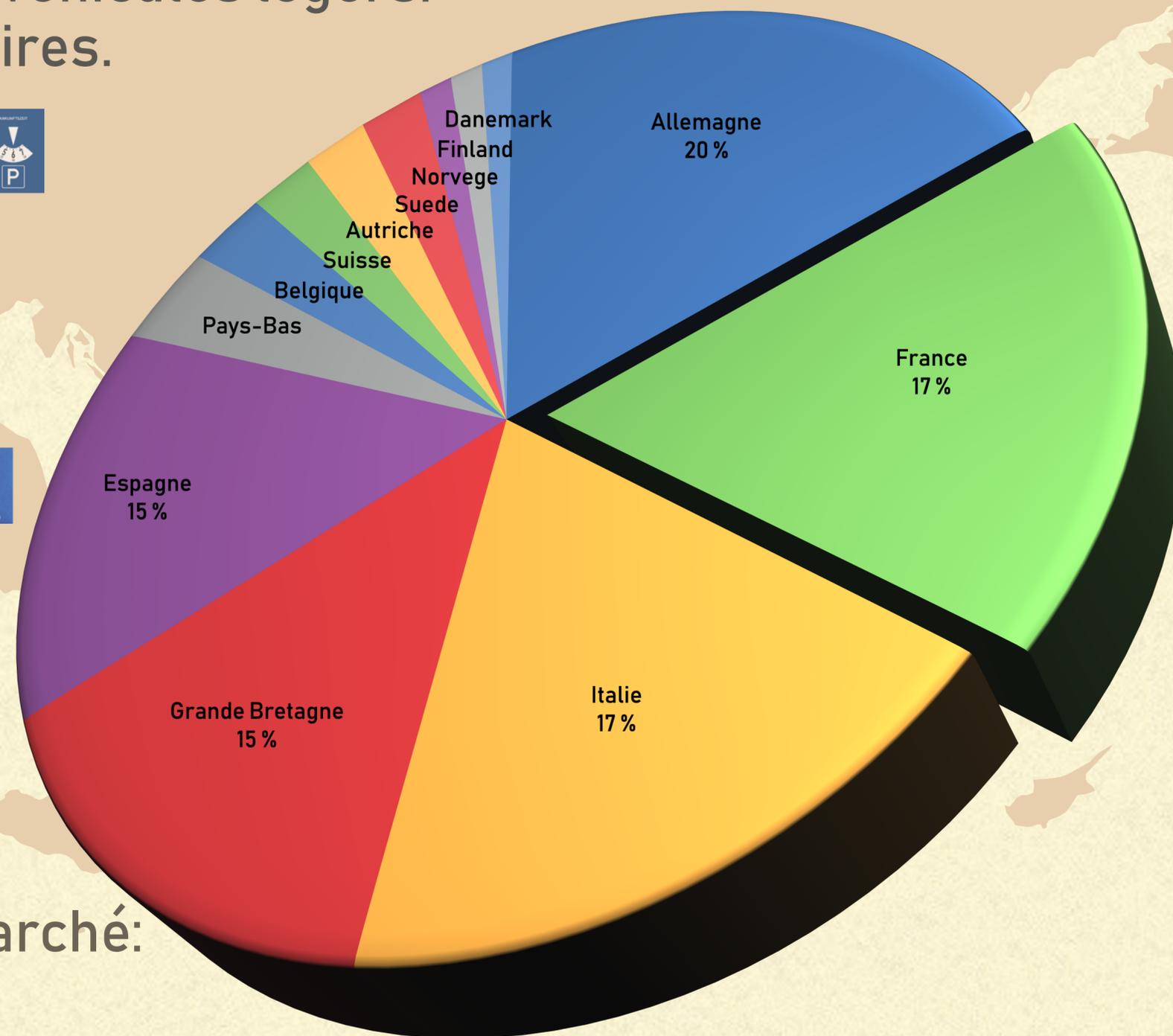


Municipalités



Marché Zone Bleue européen

En Europe circulent près de **230 millions** de véhicules légers.
Autant d'**iDisques** potentiellement nécessaires.



Si le but est de prendre **5%** de marché:
11.5 millions disques.

Recyclage - Distribution par abonnement

C'est prévu de mettre en place un système permettant de considérer chaque client comme abonné. La vie d'un **iDisque** est égal à l'autonomie de son alimentation - 30 mois environs.



Au bout de cette période on devrais changer de piles. Vu la complexité de cette opération, la plupart des clients vont choisir de recycler l'appareil.

- ✗ En mettant en place une plateforme écologique de recyclage des **iDisques** nous allons fidéliser les clients qui deviendront nos abonnés.

- ✗ Après l'expiration de la garantie de 2 ans les clients vont être appelées de **recycler** leurs disques par souci d'**environnement** et d'économies.



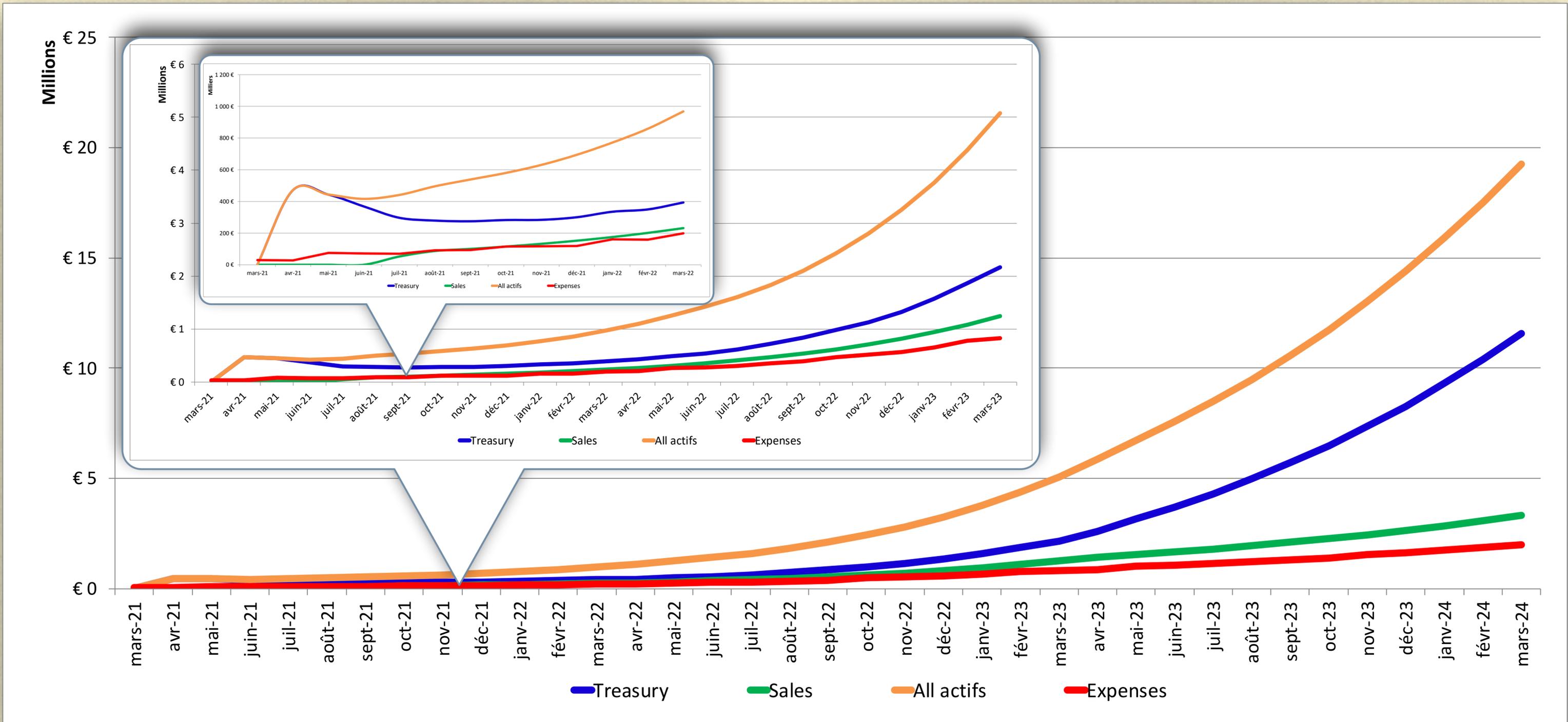
Principales tendances

Les tendances en France font que les parkings gratuits évoluent en «Zones bleues» et les «Zones bleues» deviennent des parkings payants.

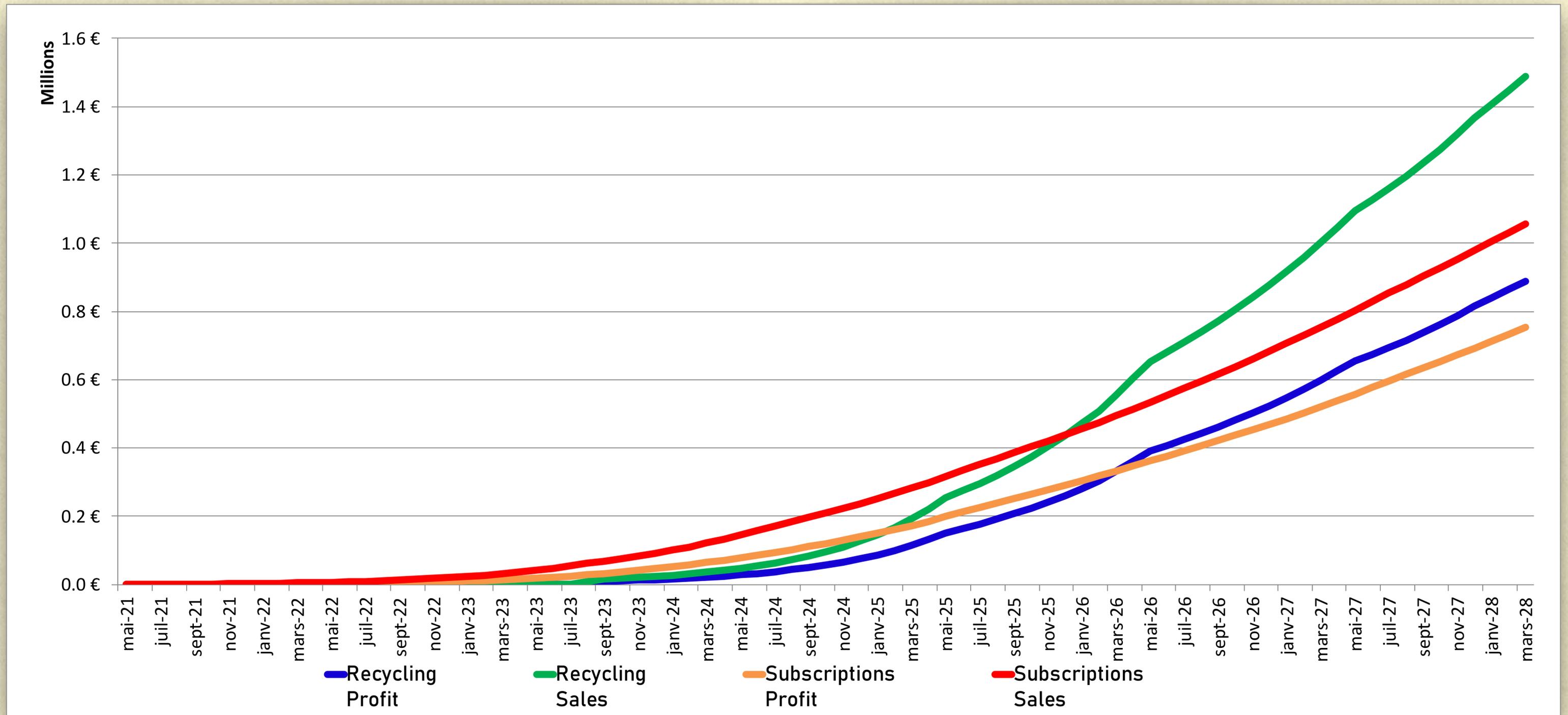


Les gens aiment les gadgets. Un gadget utile peut être vite adopté par les usages. Les jeunes vont aimer l'objet connecté et les autres adopteront l'utilité.

Prévisionnel de ventes à 3 ans - 2 M pcs.



Prévisionnel des ventes modèles alternatifs mensuel



Roadmap du Projet

Financement

Recrutement

Série zéro de iDisque

Démarchage commercial

Création du site de e-Commerce iDisque

Fabrication des premières 10 000 pcs.

Commercialisation

2021

mars

avril

mai

juin

juillet

août

R & D

Test d'application IOS

iDisque partie papier

Série zéro de iDisque

Site de e-Commerce

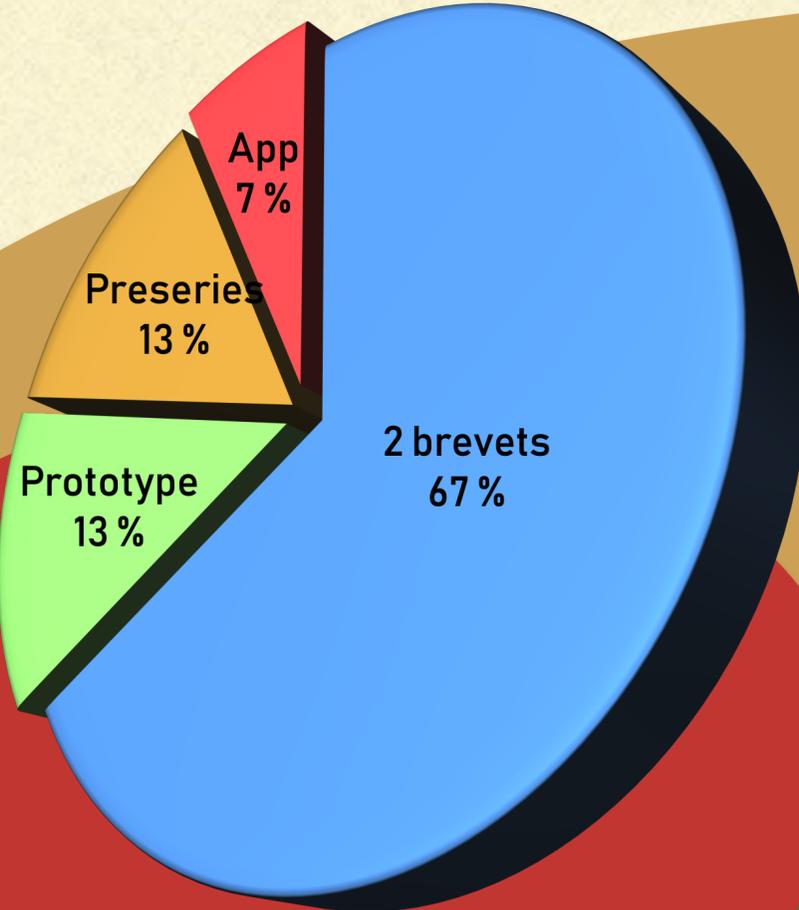
Application Android

Version définitive

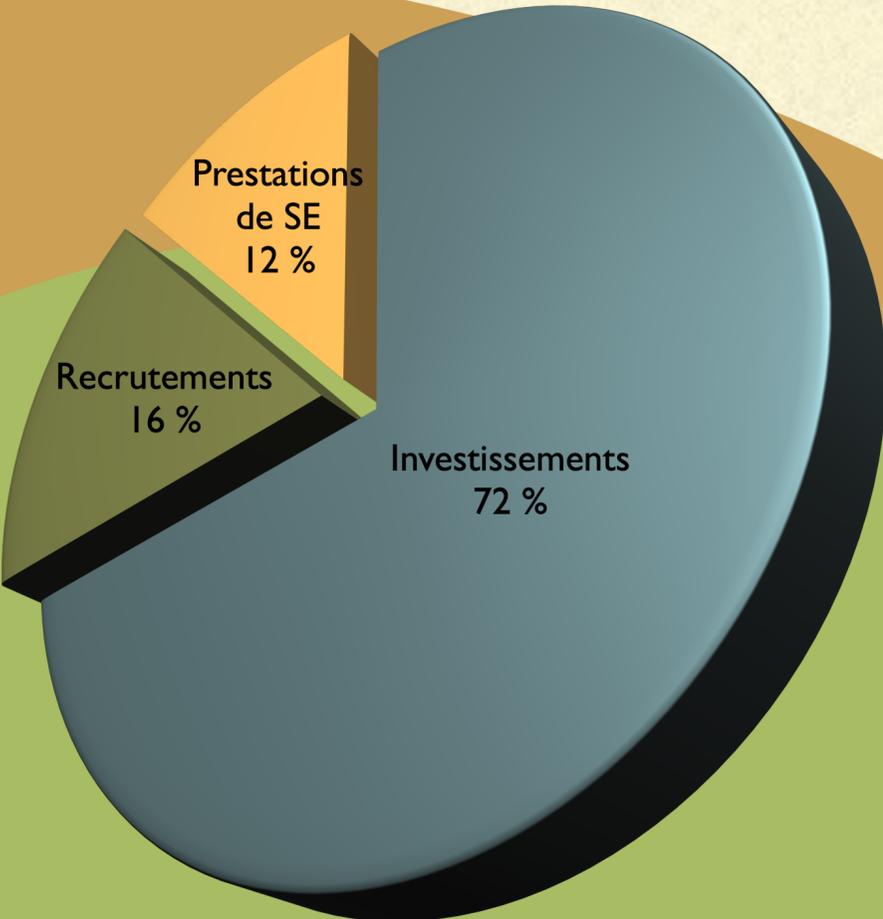
Les dates clés



Les chiffres clés

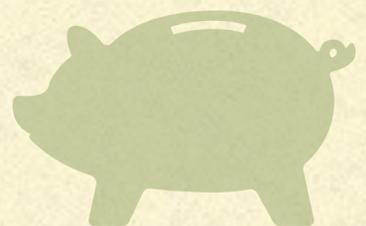
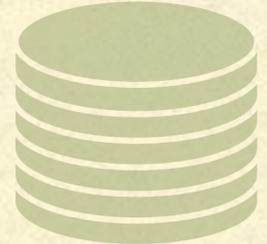


*300 milles d'euros
deja investis*



*500 milles d'euros
nécessaires pour la commercialisation*

*5 millions d'euros
valeur de projet*



Résumé du Projet

Le disque mécanique sera remplacé par un disque électronique.



Grace à l'intelligence implantée, l'utilisation est complètement automatisée et ne nécessite pas d'intervention humaine.



L'utilisation de l'**iDisque** élimine le problème d'omission de réglage pour le stationnement et élimine la possibilité d'erreur pendant cette procédure.



L'application mobile peut augmenter l'utilité du disque en ajoutant des fonctionnalités supplémentaires comme les rappels de fin de temps de stationnement et le guidage jusqu'à la voiture stationnée en le transformant en un **Objet Connecté**.



L'automatisation du processus empêche de tricher avec l'heure de stationnement.

Team



Alexandre Ribeil

Expert Propriété Intellectuelle
en France & Europe

alex@idisque.com

+33 6 79 86 59 37



Diyan Zhekov

IOS & Android
Développeur

dido@idisque.com

+359 888 929898

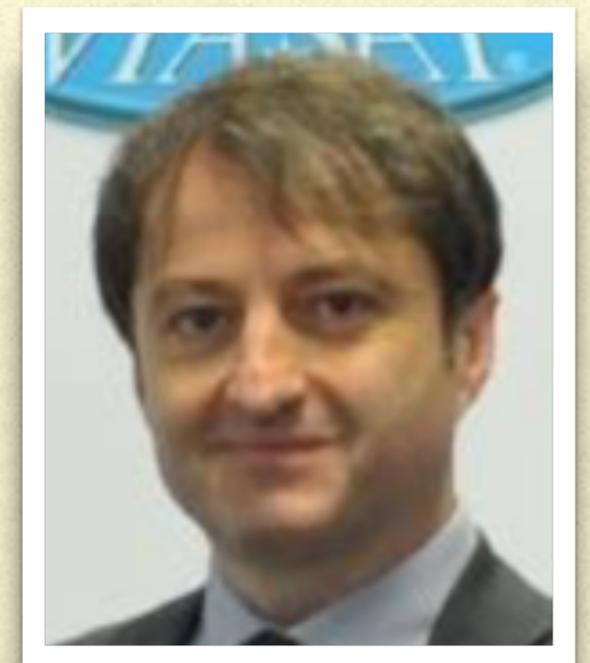


Georgi Vakarelov

Cyber-Sécurité & Digital Expert
Inventeur expérimenté

georges@idisque.com

+33 6 11 99 3025



Ivaylo Georgiev

Digital Technologies Expert
& Business Manager

ivo@idisque.com

+359 888 63 44 88

